Image not found or type unknown

Suite a nomination honoraire

Par **mousset**, le **01/02/2008** à **19:18**

au titre du depart a la retraite le 1/01/2005 j'ai etais nommé maitrise honoraire mais au coefficient de paye 424,qui soi disant corresponds a mon grade de depart
alors que je suis payé au coefficient 422,2
je sais que l'honorariat n'a aucune valeur marchande mais le responsable des ressources humaines mentionne bien que la 424 corresponds a mon grade de depart
faut il que je les attaque aux prudhommes
merci
l'entreprise etait la RATP

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés